



PARTAGE

BULLETIN DE NOUVELLES DU SECAAR
N° 172 1^{er} semestre 2020

SOMMAIRE

- ▶ Edito P.1
- ▶ Vie du Secaar P.2
- ▶ **Thématique "Finances"**
Pour des finances saines, associez spiritualité et technicité P.3
- ▶ Une mauvaise appréhension du « prévoir-gérer-rendre compte », nuit aux églises et organisations chrétiennes en Afrique P.4
- ▶ Quelles stratégies d'accès aux ressources financières des bailleurs ? P.6

▶ ÉDITO

DE L'ARGENT AU CŒUR DE NOS ORGANISATIONS CHRÉTIENNES.

Dans les églises comme dans les organisations / associations chrétiennes, la gestion des ressources financières demeure un facteur déterminant au bon déroulement de leurs activités. Il est clair que pour assurer la pérennisation des activités, une gestion optimale s'impose.

Les ressources sont habituellement constituées des contributions des donateur-trices et des membres pour les organisations / associations. Ce sont les fidèles par leurs offrandes (dons, legs, cotisations) qui procurent à l'église ses moyens matériels. L'église est ainsi directement responsable du financement de ses frais et activités propres (véhicule pastoral, téléphone, courrier...). Les associations / organisations chrétiennes de développement peuvent bénéficier des subventions, provenant des partenaires nationaux ou internationaux, pour des actions de développement. Force est de constater que malgré les moyens déployés pour une gestion rigoureuse dans nos organisations chrétiennes et églises, la division y règne toujours. A quel niveau se situent les épines ? Quelles responsabilités ? Que faire ? Le numéro 172 du bulletin partage que vous avez à votre disposition essaiera d'apporter quelques éclairages sur la question.



Secaar

Agir ensemble pour un développement intégral

LARISSA AGBEKA
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DU SECAAR

VIE DU SECAAR

RÉUNION DU BUREAU

Le Bureau du Secaar a tenu sa première session annuelle du 28 au 29 mai 2020. Cette rencontre s'est tenue en ligne (téléprésence) à cause de la pandémie de la Covid-19. Les membres du Bureau se sont notamment penchés sur les activités mises en œuvre dans le cadre de l'exécution des décisions du COS 2019 (Conseil d'Orientation et de Suivi). Ils-elles ont aussi évalué les dossiers importants et validé le travail du Secrétariat Exécutif.

DÉPART DE ROGER ZÜRCHER

Le Vice-Président du Secaar et délégué de DM-échange et mission au COS (Conseil d'Orientation et de Suivi), Roger Zürcher, appelé à d'autres responsabilités, a quitté ses fonctions au Secaar après plusieurs années de louables services. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles attributions.

Il sera suppléé au Bureau du Secaar par la première suppléante, Madame Antoinette Lawin-Ore; et au niveau de DM-échange et mission par Madame Juliane Ineichen. Nous souhaitons la bienvenue à ces deux valeureuses dames et bonne chance à elles dans leurs nouvelles fonctions.

L'ANALYSE INSTITUTIONNELLE EN PHASE TERMINALE

Conformément aux recommandations du COS 2019, le Secaar s'est lancé dans une analyse institutionnelle. Ralentie par la pandémie du Covid-19, l'analyse se poursuit tout de même. Un rapport provisoire a été présenté par le consultant lors d'une visioconférence le 26 mai dernier. À terme, elle permettra au Secaar d'améliorer ses performances de croissance et son fonctionnement.

LE SECAAR AU TEMPS DE LA COVID-19

Le monde traverse une crise sanitaire de taille liée à la pandémie de la Covid-19. Ce mal affecte le Réseau Secaar à plusieurs niveaux. La plupart des activités au sein du Réseau sont ralenties voire suspendues. Nous remercions et félicitons toutes les organisations membres qui, malgré le manque flagrant de moyens, ont pu sensibiliser les populations sur les mesures barrières à la maladie et ont même pu offrir des kits d'hygiène et de protection en ces temps difficiles. Nous sommes heureux de voir que la situation se décante peu à peu dans plusieurs pays. Malheureusement, il reste à déplorer le nombre de victimes que cette maladie continue de faire.

Merci aux acteurs-trices du système de santé dans les différents pays. Cette crise aura permis de voir quelles tares nos pays traînent en la matière. Merci aussi à vous toutes et tous qui restez en prière pour implorer la grâce de Dieu, seule qui puisse nous sauver de ce terrible épreuve.

Nous restons de cœur avec vous toutes et tous. Puisse Dieu veiller sur nous ainsi que nos familles et mettre fin au plus tôt à cette pandémie. Nous vous invitons à continuer de respecter les gestes barrières au virus tels qu'édictees dans les différents pays.



**OSEZ BRISER LA CHAÎNE DE CONTAMINATION
DITES STOP À LA COVID-19!**



THÉMATIQUE "FINANCES"

POUR DES FINANCES SAINES, ASSOCIEZ SPIRITUALITÉ ET TECHNICITÉ

La gestion des finances dans les églises et autres organisations chrétiennes de développement revêt deux aspects capitaux : un aspect spirituel et un aspect plutôt technique.

Etant en église, il ne peut être fait abstraction de la spiritualité, cheville ouvrière de toute la vie de la communauté. Ainsi, la gestion financière et comptable doit se référer aux recommandations bibliques relatives au rapport du peuple de Dieu à l'argent, au lucre et à l'usure. Ainsi, les finances doivent être saines et consacrées exclusivement au développement de l'église, sans recherche de bénéfices mais en faisant en sorte que les comptes soient fiables et équilibrés. Cette règle s'applique aussi aux organisations et associations chrétiennes qui, par essence, n'ont pas vocation à réaliser des bénéfices et donc tous les résultats excédentaires doivent être réinvestis dans l'organisation. Sur le plan technique, dans chacune des entités, il doit nécessairement exister un service financier et comptable qui organise la gestion. En théorie, le système ne devrait pas connaître de difficultés dans son fonctionnement. Et pourtant!

OÙ RÉSIDE LE PROBLÈME ?

En église, la plupart du temps, ce sont des membres du corps pastoral qui occupent les responsabilités de la gestion financière et comptable; n'ayant pas toujours la formation requise, ils se forment sur le tas et cela impacte parfois la fiabilité des informations comptables et financières. La fonction de planification est aussi insuffisante. Du côté des organisations malgré le professionnalisme, l'outil logiciel fait défaut et les responsables ont de grandes difficultés à remplir sereinement leur mission. De plus, la compréhension des règles du SYSCOHADA, surtout sous leur nouvelle forme, ne leur est pas toujours très claire.

La forme de la structure du budget, la classification de certaines activités dans les rubriques du budget, le pourcentage des frais de personnel dans le budget, les reports à nouveau, les frais d'administration du projet et enfin, la mauvaise compréhension de la fonction budgétaire par les responsables des églises/organisations et le manque de communication sont autant de difficultés rencontrées. ▶

QUELLES SOLUTIONS ?

Une fois les ressources obtenues, il convient de les gérer de la manière la plus rigoureuse possible afin que tout soit transparent et les comptes équilibrés.

Le service financier et comptable doit donc organiser les flux financiers ainsi que la traçabilité des mouvements. Les outils les plus communément admis en la matière sont la planification et le manuel de procédures financières et comptables. Dans ce dernier document figure en annexe le schéma comptable de la structure. Une fois la planification effectuée et le budget adopté, les activités peuvent être menées avec l'enregistrement de leur coût dans la comptabilité. En fin d'exercice, le service financier et comptable élabore les états financiers (les comptes) qui sont examinés, arrêtés, adoptés et validés par les instances de décision.

Pour faciliter la traçabilité, aucune dépense ne doit être faite si elle ne correspond pas à une rubrique budgétaire. Ensuite l'on doit se reporter au manuel de

procédures qui définit toutes les normes à observer pour l'acquisition de biens ou de prestations de services. Le choix du bénéficiaire de contrat est adossé sur un appel à la concurrence ou une consultation de fournisseurs. Le contrat ou le bon de commande constitue le premier élément de la liasse comptable qui sera finalisée par le paiement de la facture définitive, après vérification auprès de la banque, de la disponibilité des ressources. Viennent ensuite la revue de l'opération et la saisie dans le système comptable. L'ensemble des saisies permet d'élaborer les états financiers à partir desquels les auditeurs peuvent mener leurs investigations avant d'émettre une opinion sur la fiabilité et la sincérité des comptes de la structure audité.

L'utilisation d'un logiciel comptable et financier facilite la tâche du responsable, généralement un comptable professionnel.

FRANCIS GUEYE
TRÉSORIER DU SECAAR

UNE MAUVAISE APPRÉHENSION DU « PRÉVOIR-GÉRER-RENDRE COMPTE », NUIT AUX ÉGLISES ET ORGANISATIONS CHRÉTIENNES EN AFRIQUE

L'Église ou l'organisation chrétienne en Afrique évolue dans un environnement où le réflexe de survie prédomine. Un contexte où « la pauvreté humilie réellement », et dans lequel la recherche du minimum vital, d'une amélioration des conditions de vie (matérielle, financière, morale, physique, environnementale...) est un stress permanent pour le chef d'une famille élargie à 8 voire 15 personnes dépendantes de soi. Il s'en suit qu'il (le chef) « tire déjà le diable par la queue ».

Si en France en 2016 (www.20minutes.fr), le taux de pauvreté de la population, de 22,2%, a baissé jusqu'à 14% grâce aux aides sociales, au Sénégal, 58,4% des ménages (ANSD, janvier 2015) ont une crainte, une hantise de manquer de nourriture pour insuffisance de ressources (65,8% en milieu rural). Le taux était estimé à 55,5% pour la population béninoise (INSAE/DSS/Emicov 2011).

La prolifération des Églises ou organisations vulgarisant la théologie de la prospérité à la limite de l'escroquerie en Afrique, témoigne des recherches de cette stratégie de survie à savoir : comment profiter du nom du Christ pour satisfaire ses propres besoins au détriment des fidèles, ou faire espérer en ne faisant que prier seulement (ou multiplier les incantations spectaculaires).

Dans ce contexte, gérer sereinement les finances d'une collectivité ecclésiale ou organisation chrétienne constitue un défi pour une poursuite pérenne des objectifs d'espérance adossés à la foi en Christ, Parole à Tout l'Homme.



LA GANGRÈNE

L'absence de vision globale, de prévision, de mécanisme de gestion et contrôle efficace des finances, du devoir de rendre compte, l'impunité, un management autocratique voire clanique de structures collectives chrétiennes, ont propulsé le chavirement ces dernières années, de bons nombres d'églises et organisations chrétiennes dans quelques pays d'Afrique notamment subsaharienne. En voici quelques illustrations de certaines attitudes à travers les conversations ci-dessous :

- « Pasto, pas de facture ni justificatif? »
Réponse : « Je n'ai de compte à rendre qu'à Dieu! ».
- « Chef, l'argent a disparu ».
Réponse : « Laisse tomber, on est en Église! »

FAITES APPEL AU SECAAR

Le Réseau Secaar dispose de personnes ressources ayant de grandes expériences dans le domaine des finances, leurs compétences peuvent être mises à la disposition de tous ceux et toutes celles qui le souhaitent. Écrivez-nous sur secretariat@secaar.org.



QUELQUES CONSEILS CODIFIÉS

BP : Bien prévoir vos activités en cohérence avec une planification financière réaliste basée sur un renforcement des ressources endogènes. Ce qui équivaut dans le monde des affaires, à un Business Plan bien élaboré.

GERAM : Gérer au mieux les ressources à disposition avec un système de gestion comptable et budgétaire fiable, professionnel et un mécanisme de contrôle rigoureux.

RECOFIR : Rendre compte fidèlement et régulièrement aux membres de sa communauté et aux partenaires extérieurs. Dans le jargon, « les états ou rapports financiers reflètent une image fidèle et sincère des opérations en conformité avec la destination des fonds injectés et aux principes ».

BEC : Pour un bien-être collectif (Satisfaction complète des attentes de toutes et tous)

Aussi, l'incompétence, la négligence et la connivence constituent-elles trois entraves majeures à la complémentarité efficace des finances dans l'expression des Églises ou organisations chrétiennes en vue de tirer leurs membres vers un développement holistique effectif.

JEAN-PIERRE MONI

PERSONNE RESSOURCE DU SECAAR

CONSULTANT, DIPLOMÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN COMMERCE ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES OPTION « FINANCES-COMPTABILITÉ »



QUELLES STRATÉGIES D'ACCÈS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES DES BAILLEURS ?

La recherche de financement pour la mise en œuvre des projets par les églises et organisations chrétiennes n'est pas une problématique nouvelle. Pendant de nombreuses années, les organisations du Sud ont bénéficié de financement des partenaires du Nord. Mais de nos jours, on assiste à un amenuisement de ces ressources pendant que le nombre d'organisations s'accroît. Face à cette complexité, quelles stratégies développer pour avoir accès aux ressources des bailleurs? Il n'existe pas des recettes miracles. Il faut être simplement rigoureux dans son travail et s'appuyer sur une équipe compétente et dynamique. Nous pouvons proposer en trois points, une synthèse de quelques principes clés à cultiver. Ces principes tournent autour de l'organisation elle-même, du montage de projet et enfin de l'administration du projet.

SUR L'ORGANISATION ELLE-MÊME

Il est nécessaire de :

- avoir ses documents juridiques à jour : statuts et règlement intérieur ;
- mettre en place les mécanismes de gouvernance crédible de l'organisation ;
Il s'agit de disposer d'un manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable, le fonctionnement des organes basé sur le respect des textes juridiques (statuts et règlement intérieur) ; la tenue régulière d'une comptabilité de l'organisation, la qualité de l'organigramme, le professionnalisme de l'équipe dirigeante, etc.
- mieux connaître son organisation en définissant avec clarté la vision et la mission ;

- avoir une expérience dans le domaine d'activités et les preuves de la légitimité de l'organisation pour les activités envisagées ;
- être crédible dans son environnement/milieu de travail et d'existence ;
- avoir ses rapports à jour
Les comptes rendus des assemblées générales ou des Conseils d'Administration, les rapports d'activités et financiers ainsi que les rapports d'audit annuel des comptes doivent être à jour. Particulièrement, les rapports d'audit des comptes des trois dernières années sont absolument nécessaires pour la soumission des demandes aux partenaires financiers.
- proposer pour financement des projets en relation avec la stratégie de l'organisation.

SUR LE MONTAGE DU PROJET

En ce qui concerne l'élaboration du projet, l'organisation doit :

- connaître au préalable le canevas de présentation des projets du partenaire ;
- rédiger un projet qui correspond au domaine d'intervention du partenaire ;
- comprendre et respecter les directives éditées par le partenaire ;
- présenter un budget en cohérence avec les activités décrites en utilisant les coûts réels ou les estimations des coûts très proches de la réalité ;
- savoir communiquer sur les résultats passés.

SUR L'ADMINISTRATION DU PROJET

Il est important de développer les valeurs de compte rendu périodique (des activités et des finances), de transparence, de respect des échéances, de tenue des comptes fiables.

La gestion budgétaire doit être également rigoureuse. Une fois le budget accepté par le bailleur, il faut éviter de modifier les lignes et les montants sans en avoir discuté et reçu un accord préalable des bailleurs. Ces derniers sont particulièrement exigeants sur ces aspects qui permettent de renforcer la confiance mutuelle.

Ces principes ne sont pas une panacée pour la mobilisation des ressources auprès des partenaires du Nord ; mais elles constituent des orientations utiles pour l'établissement d'un partenariat sérieux et durable.

DR APATA CHRISTIAN CODJO
DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE GESTION
ET DE MANAGEMENT DE L'UPAO/ PORTO-NOVO (BÉNIN)

QUEL ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES TPE POUR LEUR GESTION?

Une TPE est généralement définie comme une très petite entreprise ou exploitation. C'est une exploitation surtout de petite taille (moins de 10 salarié-es ou employé-es) et dont les domaines d'activités sont variés : production, transformation, service, etc. Malgré leur floraison ces dernières années, ces TPE souffrent pour la plupart d'un manque d'accompagnement technique extérieur pour leur gestion. À côté de cette offre de conseil faible ou inexistante, la forme prise lorsqu'elle (l'offre de conseil) existe pose question sur l'approche adoptée. En effet, l'offre de conseil est très souvent peu participative et faiblement holistique (faible prise en compte des paramètres du milieu de travail, des résultats, et leur interaction).

Ainsi, conseiller une TPE requiert donc :

- Une démarche participative d'analyse du milieu du travail et de son évolution avec l'entrepreneuse, l'analyse des résultats techniques et économiques ;
- L'identification des goulots d'étranglement et définition des innovations (améliorations) à apporter ;
- Le suivi de la mise en œuvre par l'entrepreneuse et non la conseiller ;
- L'appréciation des résultats de la mise en œuvre du conseil ; etc.

Il s'agit d'une démarche patiente et cohérente de suivi/appui/accompagnement qui demande de :

1. Suivre en écoutant l'entrepreneuse ;
2. Appuyer l'entrepreneuse sans le/la dominer, ni l'écraser par le poids de ses connaissances préconçues de conseiller ;
3. Accompagner l'entrepreneuse sans prendre le devant.

C'est une démarche très participative basée sur une analyse holistique de la TPE. Elle demande ainsi, pas seulement un savoir, mais surtout une méthode et un savoir-faire.

SIMPLICE AGBAVON
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU SEGAAR

PROCHAINEMENT

LES ACTIVITÉS À VENIR

- ▶ Évaluation du Plan stratégique Secaar 2017-2020 et Élaboration de la planification 2021-2024 (Juin à Août).
- ▶ Poursuite des activités du Programme Recherche action sur les bonnes pratiques agroécologiques au Togo et Bénin (Juin à Décembre).
- ▶ Lancement du Programme «Agroécologie en réseau» avec la mise en place des champs écoles pour l'application de certaines techniques agroécologiques telles que la technique «Push pull», utilisation des engrais organiques (compost, fumier, etc) au Togo et au Rwanda (Juin à Décembre)
- ▶ Formation des responsables d'ONG membres de la Convergence Globale de lutte pour l'Eau et la Terre (point focal Togo) sur l'outil EPRACC (Évaluation participative des risques liés aux Changements Climatiques et Catastrophes (13 au 18 Juillet).
- ▶ Formation de 15 responsables d'églises, d'institutions théologiques et d'ONG de l'Afrique de l'Ouest sur le Développement Holistique (Octobre).
- ▶ Formation des étudiants de la Faculté de Théologie Évangélique de Bangui (FATEB) sur le Développement holistique (Novembre).

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DU SECAAR EN

✉ [ÉCRIVANT À SECRETARIAT@SECAAR.ORG](mailto:SECRETARIAT@SECAAR.ORG)

Le Secaar (Service Chrétien d'Appui à l'Animation Rurale) est une Association regroupant dix-neuf Églises et organisations d'Afrique et d'Europe. Fondé en 1988, il constitue un réseau engagé dans la promotion d'un développement intégral.

CONTACT

Secaar

Secrétariat de Lomé

149, rue de l'OGOOU Kodjoviakopé
01 BP 3011 Lomé 01 Togo

Tél: 00228 22 20 28 20 / 92 74 14 58

secretariat@secaar.org

www.secaar.org

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION SECAAR

- ▶ Église Protestante Méthodiste du Bénin (EPMB)
- ▶ Église Évangélique des Assemblées de Dieu (EEAD/BUPDOS)
- ▶ Alliance Missionnaire Internationale (AMI)
- ▶ Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE)
- ▶ Groupement d'Initiative Communautaire TerrEspoir (GIC TerrEspoir)
- ▶ Église Méthodiste Unie de Côte d'Ivoire (EMUCI)
- ▶ Service Protestant de Mission (Defap)
- ▶ Union Fraternelle des Églises Baptistes (UFEB)
- ▶ Centre Régional d'Appui et de Formation pour le Développement (CRAFOD)
- ▶ Département Missionnaire (DM-échange et mission)
- ▶ Église Évangélique Presbytérienne du Togo (EEPT)
- ▶ Association des Églises de la Coopération Évangélique Tchadienne (AECET)
- ▶ Solidarité-Entraide-Libéralité (SEL - Bénin)
- ▶ Eglise Protestante du Sénégal (EPS/APES)
- ▶ Église Méthodiste du Togo (EMT/PMDCT)
- ▶ Assemblées Chrétiennes au Tchad / Programme Chrétien d'Animation Rurale (ACT/PCAR)
- ▶ Office de Développement des Églises Évangéliques (ODE)
- ▶ Église Presbytérienne au Rwanda (EPR)
- ▶ Réseau d'Action de Partage et de Solidarité du Mandoul (RAPS-Mandoul) du Tchad

RÉDACTION

Simplice Agbavon, Larissa Agbeka, Francis Gueye, Jean-Pierre Moni, Apata Christian Codjo

CHEF-FE-S DE RÉDACTION

Ghislain Alofa-Kponve, Marion Delannoy

RELECTURE

Simplice Agbavon, Marion Delannoy, Thibaud Rossel

IMPRESSION

Partner Conseil (Lomé - Togo)

NUMÉRO 172 Juin 2020

Parution : 2 fois par an